



Wallonie

**URBANISME****AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de certificat d'urbanisme n°2. Les demandeurs sont Monsieur et Madame COLAU-THIRION Rue du Petit Sart 48 à 1390 Biez.

Le terrain concerné est situé Rue du Petit Sart, à droite du numéro 43 à 1390 Grez-Doiceau, et cadastré 03 C 92 A.

Le projet est de type : Construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : dérogation à la zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV. 40. du CoDT.

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur le site de l'Administration communale, à la rubrique enquêtes publiques. La consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes et ce, conformément aux recommandations sanitaires. En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service urbanisme par téléphone : 010/84.83.58 ou par email : [urbanisme@grez-doiceau.be](mailto:urbanisme@grez-doiceau.be)

**L'enquête publique est ouverte le 26/03/2021 et clôturée le 09/04/2021.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par télécopie au numéro 010/84.83.59 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@grez-doiceau.be](mailto:urbanisme@grez-doiceau.be);
- remises au service Urbanisme de l'Administration communale.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : CU2/2021/01BH

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 09/04/2021 à 12h à l'Administration communale, service Urbanisme.

GREZ-DOICEAU, le 19 mars 2021.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,



Y. STORMME

A. CLABOTS

